

Communiqué de presse

AIB – Rapport semestriel 2019

Recul du montant total des dommages

Au cours du premier semestre 2019, l'Assurance immobilière Berne (AIB) a connu un recul marqué du montant total des dommages. Celui-ci s'est élevé à CHF 25,2 millions, soit un tiers du montant pour la même période de l'exercice précédent (71,4 millions). Au cours du premier semestre 2018, la tempête « Eleanor » avait causé d'énormes dégâts. L'AIB et ses assurés avaient été épargnés de telles catastrophes naturelles durant les six premiers mois de l'année. Après un faible quatrième trimestre 2018, les marchés boursiers se sont nettement repris au premier semestre 2019 et affichaient de nouveaux records à fin juin. L'AIB en a également profité.

Renforcement de la substance

Les catastrophes naturelles ont occasionné 6,2 millions de francs de dégâts (2018 : 47,1 millions). Les incendies ont causé des dégâts aux bâtiments pour 19 millions de francs (2018 : 24,3 millions). En comparaison avec la première moitié de l'année 2018, la tendance du premier semestre 2019 réjouit Ueli Winzenried, président de la Direction : « Des études démontrent que les événements naturels sont toujours plus violents et fréquents. Le dernier exemple en date est l'impressionnante coulée de boue à Chamason (VS), qui a causé des dommages considérables. Le résultat atteint en fin de ce premier semestre permet à l'AIB de renforcer durablement la substance pour de futurs événements. »

Lancement d'une campagne de prévention

Il est aussi réjouissant que le montant total des dommages dus au feu soit en recul depuis 2016. Cette évolution ne concerne cependant pas les incendies provoqués par des flammes nues non surveillées tels que grills, feux d'artifice, cigarettes ou bougies. Dans ce secteur, le montant des dommages a doublé ces dix dernières années. L'AIB lance donc une campagne cantonale de prévention pour sensibiliser aux risques des flammes nues (pour plus d'informations : www.stopperfeu.ch). « Nous voulons protéger au mieux les personnes et les biens matériels. L'expérience montre que l'information et la prévention constituent la meilleure protection », relève Ueli Winzenried.

Contact

Tina Balmer

Responsable de la communication

Assurance immobilière Berne

Papiermühlestrasse 130

3063 Ittigen

Tél. 031 925 12 46

Fax 031 925 16 16

kommunikation@gvb.ch

www.gvb.ch

Le Groupe GVB en bref :

L'Assurance immobilière Berne (AIB) a été fondée en 1807. Elle assure les quelque 400 000 bâtiments que compte le canton de Berne contre les dommages dus au feu et aux éléments naturels. En sa qualité d'entreprise de droit public, l'AIB est portée par un esprit de coopération. L'obligation de s'assurer ancrée dans la loi a pour résultat une forte solidarité et des primes basses pour une somme de couverture illimitée en cas de sinistre. Ses sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA et la GVB Services SA, proposent des assurances complémentaires facultatives ainsi que des prestations liées à la maison et ses alentours. Cette diversification permet aussi au Groupe GVB de réduire les risques des événements naturels accrus par le changement climatique et de maintenir des primes basses.